

Bruxelles, 18 novembre 2002

Signature aujourd'hui de l'accord d'association UE-Chili

L'accord d'association UE-Chili sera signé aujourd'hui à Bruxelles par les ministres des affaires étrangères des États membres de l'UE, par Mme Maria Soledad Alvear Valenzuela, ministre des affaires étrangères du Chili, et par Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures. Une fois l'accord signé, certaines dispositions ayant trait à la coopération et au commerce entreront en vigueur, après ratification par le Congrès chilien. Les autres dispositions entreront en vigueur après accord du Parlement européen et une fois que les parlements nationaux des États membres de l'UE auront ratifié l'accord. Avant la cérémonie de signature, la Fondation EuroChile remettra le "Prix EuroChile" à Mme Soledad Alvear, à M. Patten et à M. Lamy

M. Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, a déclaré : "L'accord d'association UE-Chili est l'expression très concrète de l'engagement politique fort de l'Union européenne en faveur de l'approfondissement et du renforcement de nos liens avec l'Amérique latine. Cet accord jette les bases d'une nouvelle relation entre l'UE et le Chili. Il incombe maintenant aux différents acteurs - qu'ils soient politiques, sociaux ou économiques - d'exploiter pleinement ces nouvelles possibilités."

Pascal Lamy, commissaire européen chargé du commerce, a pour sa part déclaré : "L'accord d'association UE-Chili est un modèle de relations commerciales du XXI^e siècle. Ses dispositions à la fois ambitieuses et novatrices devraient engendrer des bénéfices économiques et commerciaux considérables. En outre, cet accord manifeste clairement la volonté de l'UE de renforcer ses liens économiques avec l'Amérique latine."

Horaires et organisation de la cérémonie de signature et de remise de prix

La cérémonie de signature et de remise de prix sera ouverte à la presse et aux autres médias.

18h : Remise du prix par M. Angel Maulén Ríos, président d'EuroChile, suivie des interventions de M. Patten, de M. Lamy et de Mme Alvear dans la salle S4 de l'immeuble Charlemagne.

18h30 : Signature de l'accord d'association UE-Chili par M. Per Stig Møller, président du Conseil, par Mme Soledad Alvear, ministre chilien des affaires étrangères, par M. Chris Patten, commissaire européen, ainsi que par les représentants des États membres, au centre de presse du Conseil, dans le bâtiment Justus Lipsius (les représentants de la presse devront prendre place 10 minutes avant le début de la cérémonie).

Contexte

L'accord d'association UE-Chili

L'observation des principes démocratiques, le respect des droits de l'homme et de la primauté du droit sont des éléments essentiels de l'accord. Sa mise en œuvre repose sur les principes de soutien à un développement économique et social durable et de répartition équitable des bénéfices engendrés par l'accord.

Le **volet politique** de l'accord d'association a pour objectif le renforcement du dialogue politique entre l'UE et le Chili et vise notamment une coopération plus étroite dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Les parlements européen et chilien, ainsi que des représentants de la société civile, seront consultés et associés à ce dialogue, afin de garantir un haut degré de responsabilité et de transparence. La société civile est encouragée à une plus grande participation et à débattre des stratégies de coopération et de leur mise en œuvre.

L'Union européenne et le Chili entendent intensifier leur coopération dans de nombreux autres domaines, en vue de favoriser un modèle économique, social et écologique durable.

La partie de l'accord d'association traitant des **relations commerciales** couvre l'ensemble des relations commerciales entre l'UE et le Chili et va bien au-delà des engagements contractés par les deux parties auprès de l'OMC :

- **Un accord de libre-échange sur le commerce de marchandises** prévoit un très haut degré de libéralisation et repose sur un ensemble de règles solides et transparentes.
- Cet accord comprend un **accord sur les vins et boissons spiritueuses** qui établira le respect mutuel des appellations et des pratiques œnologiques protégées, ainsi qu'un meilleur accès au marché pour les deux parties.
- Un **accord sanitaire et phytosanitaire** facilitera le commerce des animaux, des produits d'origine animale et des plantes, tout en préservant la santé publique et la santé animale et végétale.
- Pour la première fois, un **accord complet de libre échange dans le domaine des services** a été intégré à l'accord d'association. Il s'appliquera aux marchés publics et à la libéralisation des investissements.
- L'accord comprend également des règles se rapportant à la concurrence et à la propriété intellectuelle, ainsi qu'un mécanisme efficace de règlement des différends.

En approfondissant les relations économiques entre l'UE et le Chili, les dispositions commerciales de l'accord devraient générer des bénéfices économiques et commerciaux considérables.

Les dispositions relatives au cadre institutionnel, au commerce des marchandises, aux marchés publics, à la concurrence et au mécanisme de règlements des différends entreront en vigueur une fois que l'accord UE-Chili aura été adopté par le Congrès chilien. Il en va de même pour les points traitant du commerce dans le chapitre relatif à la coopération. Les dispositions traitant du dialogue politique, des services, de l'établissement, des paiements courants, de la circulation de capitaux, de la propriété intellectuelle et de la coopération devront être ratifiés par le Parlement européen et par les parlements nationaux des États membres de l'Union avant d'entrer en vigueur.

Le prix EuroChile

Fruit d'une initiative commune de l'UE et du Chili, la fondation à but non lucratif EuroChile fut créée au Chili en 1992. Elle a pour objectif de créer, de promouvoir et de consolider les liens économiques, technologiques et commerciaux entretenus par les milieux d'affaires et les institutions des deux pays. Parmi bien d'autres actions, elle remet chaque année le prix EuroChile à une personnalité chilienne et à une personnalité européenne qui ont contribué à rapprocher les milieux d'affaires des deux pays.

De plus amples informations sur l'accord d'association UE-Chili sont disponibles sur les sites Internet suivants :

<http://europa.eu.int/comm/trade/bilateral/chl.htm>

http://europa.eu.int/comm/external_relations/chile/intro/index.htm

<http://europa.eu.int/comm/trade/pdf/chile.pdf>

CHILE

President: Ricardo Lagos
 Interior Minister: José Miguel Insulza
 Foreign Affairs Minister: Soledad Alvear



Population: 2001 15 Mio
 Area: (1000qkm) 2001 757 External DEBT 2000 (Mio eur): 29.800

Gross Domestic Product 2001 74 Bn euro Exports to GDP ratio: 26,4 %
 GDP Per Capita 2001 4.815 euro

	1998	1999	2000	2001
Real GDP (% growth)	3,2	-1,0	4,4	2,8
Inflation rate (%)	5,1	3,3	3,8	3,6
Current Account Balance (% of GDP)	-5,1	-0,4	-1,4	-1,9

GDP BY SECTORS (% share)

	1980	1990	1995	2000
Agriculture	7,3	8,7	9,2	10,5
Industry	37,4	41,5	35,3	33,5
Services	55,3	49,8	55,5	56,0

CHILE TRADE WITH THE WORLD (Mio ecu/euro and %)

	1980	1990	2001		1980	1990	2001
	3.462	5.656	18.901		3.243	6.595	19.662
world* share (%)	0,3	0,3	0,3	world* share (%)	0,3	0,3	0,4
Trade balance	-219	939	605				

EU TRADE WITH CHILE (Mio ecu/euro and %)

Rank	1980	1990	2001	Rank	1980	1990	2001
37	1.487	2.725	5.107	42	739	1.374	3.692
Share of EU Total (%)	0,5	0,6	0,5	Share of EU Total (%)	0,4	0,3	0,4
	-748	-1.351	-1.415				

MAIN PRODUCTS IN 2001 (Mio euro and %)

Products	Value	Chile share of EU total by products	Products	Value	Chile share of EU total by products
Agricultural products	1.424	1,7	Agricultural products	106	0,2
Energy	7	0,005	Energy	9	0,04
Machinery	49	0,02	Machinery	1.145	0,4
Transport. Material	8	0,01	Transport. Material	916	0,6
Chemical products	332	0,4	Chemical products	551	0,4
Textiles and clothings	2	0,002	Textiles and clothings	114	0,3

EU FOREIGN DIRECT INVESTMENT WITH CHILE (Mio ecu/euro and %)

	1998	1999	2000		1998	1999	2000
	-9	-82	-3		1.682	4.045	1.017
Share of EU Total (%)	-0,01	-0,1	0,00	Share of EU Total (%)	0,8	1,3	0,3
	-1	-1	-4		5.438	12.589	13.606
Share of EU Total (%)	0,00	0,00	0,00	Share of EU Total (%)	0,7	1,1	0,9

